

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3186

présenté par

Mme Hugues, M. Poulliat, M. Le Gac, M. Fait, Mme Brugnera, Mme Dupont et M. Abad

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.